

CENAC

Le nom Cénac ou Cenac semble indiquer que cette famille était originaire du sud-ouest de la France (1). Elle est arrivée aux Iles de Vent vers le milieu du 18^e siècle.

I. Dominique Cenac était "maitre chirurgien sur le navire La Fortune du Havre" lorsqu'il figura comme témoin d'un acte passé à la Martinique en décembre 1752 (2). Ayant épousé la fille d'un habitant de Sainte-Lucie, il se fixa dans cette île, au quartier de la Soufriere, où un de ses enfants fut baptisé en décembre 1754 (3).

En 1770 il avait une terre de 30 carrés à la Soufriere; il y ajouta bientôt une terre contigue de 60 carrés, de sorte qu'en 1783 Dominique Cenac était propriétaire d'une sucrerie de 90 carrés (4). Devenu ainsi un des principaux habitants du quartier, il devint aussi, semble-t-il, officier de milice (5). Il mourut entre 1794 et 1798 (6).

Dominique Cenac épousa Catherine Camille Roblot (née le 24 mars 1734 aux Anses-d'Arlet (Martinique), morte avant 1791, fille d'Honoré Roblot et Marie Anne Gasteau) (7). Ils ont eu quinze enfants, tous baptisés à la Soufriere:

1. Dominique, né le 12 novembre 1754, inhumé à la Soufriere le 30 janvier 1756 (8).
2. Dominique, né le 10 mars 1758, inhumé à la Soufriere le 1^{er} avril 1765 (9).
3. Jacques Christophe, baptisé en 1760 (10).

4. Calixte Praxède, baptisé en 1761, mort en 1766 (11).
5. Cèleste Parfait, qui suit.
6. Pierre Marie, né le 24 septembre 1768, qui vivait en 1806 et probablement en 1810 (12).
7. Jean Baptiste, baptisé en 1771 (13).
8. François, baptisé en 1773, qui était planteur à la Soufriere où il avait une sucrerie dite Château Belair où il avait, vers 1810, une quarantaine d'esclaves et où il vivait encore en 1830 (14).
9. Mathieu, ondoyé en 1777 (15).
10. Jean Marie, baptisé le 10 juillet 1786 à l'âge de sept ans (16).
11. Cèleste Parfait, baptisé le 10 juillet 1786 (son parrain était son frère du même nom) (17).
12. Marie Françoise, baptisée en 1757 (18).
13. Marie Anne Rose, probablement née avant 1774, vivant en 1834, qui épousa à la Soufriere, le 2 octobre 1798, Dominique Christophe Vittet, planteur à la Soufriere; d'où descendance (19).
14. Julienne, ondoyée le 24 février 1777 à l'âge de trois ans (20).
15. Marie Anne Rose, baptisée le 10 juillet 1786 à l'âge de dix ans, vivant en 1814, qui épousa à la Soufriere, le 15 février 1791, Jean Baptiste Clauzel, notaire royal; d'où descendance (21).

II. Cèleste Parfait Cenac, né le 6 juillet 1766, était en 1794 l'aîné des fils survivants de son père (22). Il était sans doute le "Cénac aîné" qui avait en 1810 un établissement à la Soufriere où vivaient deux hommes, une femme et trois enfants blancs (sans doute lui-même et sa famille) ainsi que quinze esclaves (23). Il y avait alors trois autres établissements Cenac à la Soufriere: un appartenant à François que nous avons mentionné plus haut; un autre, plus petit, au même nom, qui se trouvait sans doute en ville, et un autre au nom des "Héritiers Cenac"; sur cette dernière terre, qui était probablement l'ancienne sucrerie de Dominique Cenac, vivaient trois hommes blancs et 58 esclaves (24).

Cèleste Cenac mourut avant 1827 (25). Il avait épousé, avant 1794, Calixte Félicité Petit du Ruisseau (baptisée à la Soufriere en 1773, morte probablement avant 1827, fille de Jean François Petit du Ruisseau et Calixte Félicité Regnier) (26). Ils ont eu au moins un fils:

1. Antoine, qui suit.

Cèleste Parfait Cenac (ou peut-être son frère du même nom) épousa après 1794 Marie Henriette Clauzel (née à la Soufriere le 20 juillet 1775, fille de Joseph Clauzel et Marie Françoise Bernier) (27). De ce mariage sont issus au moins un fils et une fille:

2. Louis, inhumé à la Soufriere le 25 octobre 1805 à l'âge de sept mois et demi (28).

3. (probablement) Marie Françoise Henriette qui était marraine en 1813 au baptême de son cousin Henri Auguste Boucher de Laguerre, arrière-petitfils de Joseph Clauzel et Marie Françoise Bernier (29).

III. Antoine Cenac naquit dans les premières semaines de 1794 (30). On trouve le nom d'Antoine Cenac dans les listes des personnes qui furent dédommagées par le gouvernement britannique lors de la libération des esclaves vers 1834; il n'avait que deux esclaves (31).

Antoine est le seul homme de sa famille à figurer dans ces listes. On y trouve aussi trois femmes: Marie Anne Rose Cenac veuve Vittet (voyez plus haut); Marie Rose Cenac (qui avait un esclave); et Marie Françoise Vitalis Cenac (qui avait trois esclaves) (32). Nous supposons que celle-ci était une demoiselle Vitalis mariée à un Cenac.

Il y avait déjà à cette époque au moins un personnage de couleur du nom de Cenac à Sainte-Lucie. En effet, lors d'une enquête faite en 1831 un des témoins dit qu'il s'appelait Jacques Cenac, qu'il était libre, qu'il vivait sur l'habitation La Réunion où il avait été esclave, et qu'il croyait qu'il avait été libre depuis une trentaine d'années bien que sa liberté n'eût été constatée que depuis cinq ans (33).

De nos jours des personnes du nom de Cenac se sont distinguées à Sainte-Lucie (34). La famille actuelle est probablement issue de la famille que nous avons étudiée ci-dessus, mais nous ignorons les détails de la descendance.

Les notes ci-dessous contiennent une indication des sources, ainsi que certains détails supplémentaires.

- (1) Dauzat, Dictionnaire des noms de famille (3^e édition, 1951), 97; Rateau, Note in Généalogie et histoire de la Caraïbe (1993), 738.
- (2) Registres paroissiaux de la Martinique (acte de mariage du 16 janvier 1753 au Macouba, citant un acte passé devant notaire à la Martinique le 9 décembre 1752 certifiant que l'époux, qui est natif de La Rèole en Guyenne, n'a jamais été marié).
- (3) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (4) Bruneau-Latouche, Sainte-Lucie (1989), 91, 93, 180, 181; Lefort de Latour, Description générale (imprimée en 1883), 14, n^o 4. La terre de 60 carrés que Dominique Cenac ajouta à sa terre primitive était vers 1770 au nom des Héritiers Colombet. Vers 1783 Dominique Cenac possédait aussi une terre de 36 carrés dans la vallée de L'Anse Jalousie, au pied du Petit Piton, où il cultivait le café et le cacao; cette terre, qui avait fait partie en 1770 d'une plus vaste terre au nom des Héritiers Le Pelletier, était en 1785 au nom du sieur Barbereux.
- (5) Dominique Cenac est qualifié officier de milice vers 1787.
- (6) Le 24 juin 1794 Dominique Cenac était parrain d'un de ses petits-fils; le 2 octobre 1798 il est appelé "feu Dominique Cenac, vivant maître en chirurgie" (Registres paroissiaux de Sainte-Lucie).

- (7) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie;
Registres paroissiaux de la Martinique.
- (8) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (9) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (10) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Nous ignorons son sort, mais il mourut probablement avant 1786 (voyez la note 22).
- (11) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (12) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie;
Public Record Office (Londres), CO 253/7.
- (13) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Nous ignorons son sort. Il pourrait être un des Héritiers Cenac à la Soufrière en 1810 (CO 253/7).
- (14) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie;
CO 253/7. En octobre 1819 la sucrerie de François Cenac fut sérieusement endommagée par un cyclone (Longin, Voyage (1848), 289-291). François Cenac est mentionné comme possédant Château Belair dans un acte du 13 novembre 1830 concernant les mineurs Bergasse (Registres de la Sénéchaussée royale de Sainte-Lucie).
- (15) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Nous ignorons son sort.
- (16) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Nous ignorons son sort.
- (17) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Nous ignorons son sort. Il pourrait être le Céleste Parfait Cenac qui épousa Henriette Clauzel (voyez la note 27).

- (18) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Nous ignorons son sort.
- (19) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie; Account of Slave Compensation Claims, ordered, by the House of Commons, to be printed, 16 March 1838. Nous avons dit qu'elle naquit avant 1774 parcequ'elle est dite majeure dans son acte de mariage de 1798 et l'âge de la majorité était encore de 25 ans.
- (20) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (21) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (22) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Déjà en 1786 il signait "Cenac fils", ce qui semble indiquer que tous ses frères aînés étaient morts.
- (23) CO 253/7.
- (24) CO 253/7.
- (25) Breen, St Lucia (1844), 386.
- (26) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie; Breen (1844), 386.
- (27) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Les actes que nous avons vu ne nous permettent pas de savoir avec certitude si le mari d'Henriette Clauzel était ce Cèleste Parfait Cenac (qui dans ce cas devait être veuf de Calixte Félicité Petit du Ruisseau) ou l'autre Cèleste Parfait Cenac, son frère (voyez la note 17).
- (28) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (29) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (30) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Selon son acte de baptême du 24 juin 1794, il était âgé de cinq mois.

- (31) Account of Slave Compensation Claims, ordered, by the House of Commons, to be printed, 16 March 1838.
- (32) Account of Slave Compensation Claims, ordered, by the House of Commons, to be printed, 16 March 1838.
- (33) Papers presented to Parliament ... in explanation of the measures ... for the melioration of ... the slave population, ordered, by the House of Commons, to be printed, 8 August 1832.
- (34) Sénac, Note in Généalogie et histoire de la Caraïbe (1992), 547.

ADDITIONS A L'ARTICLE CENAC

Les détails suivants proviennent des minutes notariales de Sainte Lucie.

La terre de 36 carrés dans la vallée de l'Anse Jalousie qui est mentionnée dans la note (4) a été vendue par Dominique Cénac au sieur Barbereux de Nanteuil pour 90000 livres. L'acte de vente sous seing privé a été déposé chez le notaire Clauzel le 24 mai 1784.

Le 2 septembre 1787 le notaire Clauzel enregistra une déclaration de Dominique Cénac concernant une rixe entre le nommé Lambert, économe sur l'habitation de la Veuve Cornibert du Boulay, et un esclave à lui appartenant, qui a été gravement blessé à coups de coutelas.

